

RENCONTRE DE QUARTIER ÉCOLE MONNET-DEBUSSY SAMEDI 6 JUILLET 2019

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 6 juillet 2019 m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants, riverains de l'école Monnet-Debussy, sur les sujets concernant ce quartier et toute la ville.

PRÉSENTATION DES PROJETS A MONNET-DEBUSSY

→ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte rendu.

PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2019

La Ville a décidé de consacrer 250 000€ aux projets proposés et choisis par des Meudonnais. Trois projets sont déjà réalisés, les autres sont en bonne voie, excepté la liaison piétonne entre l'Observatoire et la forêt conditionnés à la fin des travaux de creusement, sur le stade de Trivaux, d'un puits de sécurité pour le RERC (se reporter à la présentation).

J'invite les participants à se mobiliser pour la prochaine édition. Un nouvel appel à projet sera lancé en septembre.

TRAVAUX DE VOIRIE DE GRAND PARIS SEINE OUEST

Nous avons réussi à obtenir 5 millions d'euros d'investissement pour améliorer les réseaux et la voirie sur la commune.

Avenue de Gaulle des travaux qualitatifs sont prévus (entre la route du Tronchet et l'avenue de Celle) : ralentisseurs, pavé au niveau des passages piétons, terre-plein végétalisé avant la place centrale.

Avenue Henri-Dalsème, le stationnement en épi évitera que des camions stationnent à cet endroit.

Les travaux sont sources de nuisances mais sont réalisés avec les chantiers des IRP pour en limiter la durée et l'impact. Merci pour votre patience !

ACCESSIBILITE

Au fur et à mesure des chantiers, les trottoirs seront mis aux nouvelles normes d'accessibilité. En revanche, beaucoup de commerces Forestois ne sont pas encore en conformité avec les normes d'accessibilité imposées par la loi. A titre d'exemple, j'ai écrit à l'agence de la BNP pour relayer les difficultés auxquelles sont confrontés certains clients à mobilité réduite.

COMMERCE A L'ANGLE DE LA RUE DES ACACIAS ET DE L'AV. DU MARECHAL LECLERC

Dans le cadre de son droit de préemption, la Ville a décidé d'acquérir ce local pour s'assurer d'une activité utile et valorisante pour le quartier et éviter qu'il ne soit source de nouvelles nuisances, comme ce fût le cas par le passé. L'usage futur du local n'est pas encore décidé.

DERATISATION

Avec les travaux importants en cours dans le quartier, les rats sont beaucoup plus visibles ces derniers mois.

Les sacs poubelles mal fermés ou laissés à même le trottoir par certains habitants peu consciencieux, ou le fait de nourrir les pigeons favorisent également la prolifération des rongeurs. Une opération de dératisation a été menée en juin en coordination avec la plupart des bailleurs. D'autres actions seront décidées à la rentrée avec les copropriétés et les bailleurs, notamment dans les immeubles IRP où les dépôts de sacs poubelles par terre ruinent les efforts des services de propreté menés par ailleurs.

Un habitant a observé que les rats s'infiltrent dans la laine de verre des façades des immeubles, jusque dans des étages élevés. Je prends bonne note de cette information qui sera transmise aux entreprises de dératisation.

ECOQUARTIER POINTE DE TRIVAUX

Mathieu Olivier, responsable UCPA (association loi de 1901 à but non lucratif dont le but est de développer l'accès au sport), détaille le programme du futur multiplexe sportif de l'écoquartier. Livré en juin 2020, ce concept innovant et unique en France, s'annonce exceptionnel par sa taille (8 000 m²) :

- Espace fitness de 1000 m² (muscultation et salles de cours collectifs)
- Patinoire de 58 x 28 mètres qui accueillera les associations de la Ville et le grand public
- Parcours d'accro-branche indoor sur trois niveaux, une première en France
- Huit terrains de squash et de padel (une pratique mélangeant squash et tennis, qui a le vent en poupe)
- Une garderie de 100m² où des cours pour les tout-petits seront proposés : baby gym ou initiation à l'escalade, le tout encadré par des professionnels diplômés.
- Un espace restauration
- Une salle de 250 m² ouverte aux séminaires d'entreprise ou aux réunions associatives
- Terrain de football municipal en toiture pour les clubs et les entreprises
- 92 places de parking public sont prévues pour faciliter l'accès à l'équipement.

Une habitante demande si horaires seront différents durant les vacances scolaires. Mathieu Olivier indique que le multiplexe a vocation à être ouvert de 7h à 23h, 365 jours par an.

CLUB DE SPORT FOREST HILL

L'offre fitness et piscine du club de sport sera reconstituée dans l'hôtel Forest Hill (travaux en cours). Elle sera accessible aux adhérents du Forest-Hill dans les mêmes conditions.

Une personne membre du conseil d'administration de Forest Hill confirme que les adhérents seront informés du calendrier de fermeture et d'ouverture des équipements actuels et futurs.

Plusieurs habitants font part de leur regret de ne pas avoir une piscine à Meudon-la-Forêt. Je réponds qu'il serait déraisonnable de multiplier ces équipements coûteux dans tous les quartiers. La complémentarité fonctionne entre la piscine de Meudon avec son bassin de 50 mètres et celles de Clamart, Sèvres ou d'Issy-les-Moulineaux. De même pour les terrains de tennis : les Forestois sont invités à utiliser les terrains

extérieurs et intérieurs du complexe Marcel Bec situé en forêt de Meudon. Ces terrains sont en accès libre et réservables par Internet (10€ de l'heure).

Une habitante suggère que les Forestois qui vont à la piscine de Clamart, qui ne dépend pas de Grand Paris Seine Ouest, bénéficient des mêmes tarifs que les résidents. Je prends note de cette suggestion pour intervenir en ce sens auprès du Maire de Clamart et envisager une harmonisation des tarifs.

Une habitante demande ce qui est prévu sur le toit de l'immeuble Ramures de Bouygues. Des toits-terrasse sont prévus par le promoteur.

RECONVERSION DES TERRAINS FOREST HILL

Des logements, des bureaux de co-working et des jardins publics sortiront de terre d'ici 2023 à la place du complexe Forest Hill. Ce programme se veut attractif, notamment pour les entreprises à proximité. La hauteur des bâtiments est calée sur la hauteur des constructions de l'écoquartier et non sur les immeubles les plus hauts de Meudon-la-Forêt. Le projet sera présenté au conseil municipal en octobre.

CENTRE COMMERCIAL JOLI MAI

A la fin des travaux de construction des copropriétés forestoises dans les années 1960, les trottoirs et les voiries d'usage public auraient dû être rétrocédés à la Ville et entrer dans le domaine public communal. Ça n'a pas été le cas. La Ville n'ayant pas la propriété de ces espaces, elle n'a pas vocation à les entretenir.

Les charges de la copropriété Verrières-Joli Mai étant élevées du fait de l'ampleur des espaces à entretenir, le centre commercial Joli Mai s'est ainsi peu à peu dégradé. De plus, l'absence de directeur d'espace commercial crée un manque de cohérence dans l'offre (chaque propriétaire gère son commerce individuellement). La situation est préoccupante car à Vélizy, d'importants travaux de modernisation ont été engagés, tandis que de nouveaux commerces arriveront dans l'écoquartier d'ici 2022 environ. D'au

C'est pourquoi la Ville a financé une importante étude architecturale et urbanistique pour requalifier le centre commercial Joli Mai et ses abords. Cette étude a été présentée le 14 juin aux copropriétaires, au conseil syndical et au syndic et a reçu un accueil très favorable de leur part. Cependant, le projet ne pourra être mis en œuvre qu'avec le soutien et la collaboration des copropriétaires.

QUESTIONS

Une habitante demande à ce que l'espace libre à hauteur du 7 rue Georges Millandy (résidence Le stade) soit utilisé pour stocker les poubelles. Cette demande a bien été prise en compte et sera remonté aux services techniques de la Ville.

Une usagère de la RATP m'interroge sur le projet de voie réservée aux bus sur la RN 118. Nicolas Deverre, directeur des services techniques du Territoire Ouest de Grand Paris Seine Ouest, répond qu'un tel projet est à l'étude par la Région Île-de-France, dans le sens montant mais pas dans le sens descendant pour des questions de largeur de voie.

Un habitant de la résidence Le Parc se plaint du stationnement des automobilistes non-résidents sur le parking de la copropriété, alors même que le syndic a voté un budget de 45 000 € pour qu'un bureau d'étude réaménage ces parkings au public. Je réponds que la Police Municipale et Nationale ne peuvent verbaliser car le stationnement sur ces places ne correspond pas à du stationnement gênant, étant situé dans la copropriété. En revanche, la Ville et la copropriété ont engagé un important travail pour mettre à

jour le cadastre, identifier des espaces de stationnement et permettre à terme, à la copropriété du Parc de résidentialiser ses parkings. À ce titre, une étude est en cours pour augmenter le nombre de places le long de la RN 118.

Une habitante m'interroge sur les pictogrammes vélos. Des aménagements seront réalisés dans le cadre d'un schéma cohérent à l'échelle des villes de l'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Des zones apaisées où la circulation sera limitée à 30km (en dehors des grands axes) permettront de développer des itinéraires vélos, en contre sens, avec une signalétique au sol adaptée. L'idée est de passer progressivement tout le quartier en zone 30.

Un riverain remonte le problème de l'occupation des trottoirs par des véhicules, notamment rue de la Roseaie.

Un habitant suggère qu'une meilleure coordination soit faite entre les feux pour fluidifier la circulation à proximité de la RN 118.

Je prends note de ces remarques et ne manquerait pas de les remonter aux services concernés.

Une riveraine demande ce qui sera fait de l'immeuble de la Ville démoli derrière l'espace Doinseau et le gymnase Curie. Je réponds que l'espace sera transformée en parking pour les visiteurs de l'espace Robert Doisneau. Le système actuel avec barrière sera maintenu.

Concernant les problèmes de sécurité avenue de Gaulle face au café tabac, la Ville consciente de la situation, a décidé d'un effort budgétaire important pour recruter une brigade de nuit de 6 policiers municipaux. D'autre part, en raison du manque d'effectifs, le commissariat de Police Nationale va fermer la nuit, afin que policiers puissent être sur le terrain. De nouvelles caméras de vidéoprotéctions sont déployées cette année. Elles sont très efficaces pour identifier les délinquants et ont déjà permis d'élucider plusieurs affaires.

Je souligne que les chiffres de la délinquance, ces derniers mois à Meudon, sont globalement en baisse ces dernières années. L'action conjuguée de la Police Nationale et de la Ville (Police municipale, médiateurs d'Action Jeunes, Voisins vigilants...) porte ses fruits. Il y a notamment moins de rixes entre bandes rivales forestoises et clamartaises grâce à la présence sur le terrain des médiateurs d'Action jeunes.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants, intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de l'école Monnet-Debussy. Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Bien cordialement,

Denis LARGHERO



Maire de Meudon

Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine

Pour contacter le Maire :

le.maire@mairie-meudon.fr

Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Cabinet du Maire : 01 41 14 80 08